

ses administrés avaient déjà recueilli tant de témoignages.

A Blois, à la vue du désastre, l'émotion fut profonde, la charité prompte. Des secours de toute nature furent envoyés, des souscriptions ouvertes. L'évêque, Mgr des Essarts, donnait l'exemple : pendant dix jours son palais devint le refuge des malheureux sans abri ; ses salons, des réfectoires desservis à ses frais par les sœurs de charité, ou des dortoirs pourvus par leurs soins ; ses cours servaient d'asile pour le bétail.

De son côté, le préfet centralisait, dirigeait, distribuait, avec l'aide d'une commission, les secours là où leur besoin se faisait le plus vivement sentir ; puis il obtenait du Gouvernement des récompenses honorifiques ou pécuniaires, pour les actes nombreux de dévouement et de courage parvenus à sa connaissance pendant l'inondation.

Malgré leur abondance, les secours de la charité publique étaient loin de suffire ; M. de Lezay, afin de s'en procurer de nouveaux, organisa une loterie pour laquelle il fit appel aux notabilités de la France. MM. Thierry et Victor Hugo envoyèrent des collections de leurs œuvres ; MM. Horace Vernet, Ary et Henri Scheffer, Isabey, Delacroix, Couture, Coignet, Duban donnèrent des tableaux de prix ; M. Erard, un magnifique piano ; plusieurs libraires, des livres précieux ; un grand nombre de marchands de meubles, d'élégants produits de leur industrie.

Grandes furent la surprise et la reconnaissance du public, lorsqu'il apprit le résultat de cette loterie : déduction faite des frais, elle avait produit plus de 32,000 francs ! Ils furent immédiatement répartis par la Commission de secours entre les victimes de la catastrophe. Interprète de la gratitude universelle, la Commission consigna, dans son procès-verbal de clôture, l'expression des sentiments qui l'animaient envers l'auteur d'une opération si fructueuse et en-